

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-01-980

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-01-980 INTITULÉ « RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 24 janvier 2024, le Règlement portant le numéro
2024- 01- 980 intitulé « **RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE** ».

Que l'objet de ce règlement est de fixer les tarifs de location de salle du Centre communautaire.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes
intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Wickham, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le Règlement numéro 2024-01-980 à l'hôtel de ville et sur notre site internet (www.wickham.ca), conformément au Règlement numéro 2019-04-888, le vingt-neuvième jour du mois de janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce trentième jour du mois de janvier 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière